

CHASSON Benjamin et CHALABREYSSE Florence

Correspondance :

3315 chemin du Mas de Campe
13 160 CHATEAURENARD

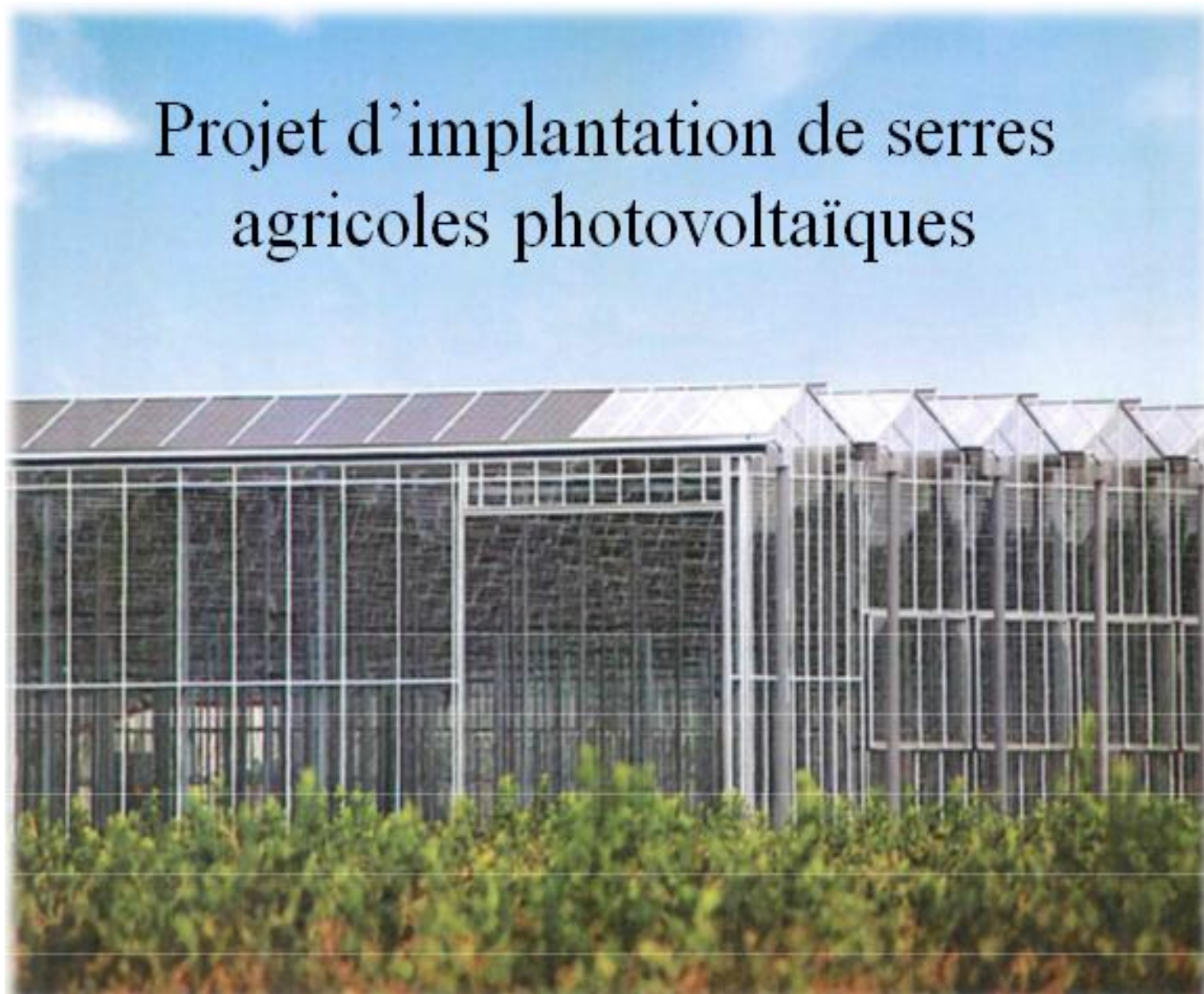
Projet :

Chemin des Rouges
13 630 EYRAGUES

Mail : chasson.benjamin@orange.fr

Tél : 06 82 83 24 92

Projet d'implantation de serres agricoles photovoltaïques



PRESENTATION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE :

Benjamin CHASSON est issu d'une famille d'agriculteur, installée sur la commune de Chateaurenard, chemin du Maire, depuis plus de 4 générations.

C'est son arrière grand-père qui le premier se lance dans l'agriculture.

Sur cette lancée, le père de Benjamin CHASSON, s'implique à son tour, sur l'exploitation familiale.

- C'est en 2008 que Benjamin CHASSON s'installe. Titulaire d'un BEP Agricole culture légumière, d'un Baccalauréat Professionnel Agricole culture légumière et d'un BTS Agricole culture légumière et arboricole, il est donc, à ce jour, toujours considéré comme JA.
- Florence CHALABREYSSE rejoint l'exploitation dès 2009. Titulaire d'un BEP Métiers de la comptabilité, Baccalauréat Professionnel Comptabilité et BTS Assistante de Gestions (Administratif/Comptabilité et Commercial)

C'est en 2008 que l'entreprise se spécialise sur 2 produits agricoles :

- Salades
- Concombres

Au 1^{er} janvier 2015, l'entreprise est passée d'un régime forfaitaire au régime du réel afin de pouvoir investir et se développer.

- **La SAU** (Surface Agricole Utile) est de 3.5 ha de tunnels plastique froids et 2 ha de plein champ.

Les exploitants cultivent d'octobre à juin des salades sous abris et de plein champ

- Batavia
- Laitue
- Feuille de chêne blonde
- Scarole
- Frisée

Et, sur les mois d'été, l'exploitation produit du concombre sous serre.

Afin de réaliser de construire la serre, un terrain de près de 6 ha a été acheté « chemin des Rouges » sur la commune d'Eyragues. Un prêt de plus de 100 000 euros a été souscrit. Ce fait, atteste de leur volonté de voir leur projet aboutir ; d'autant que se rajouteront à cette somme les investissements liés à la mise en place des cultures (notamment l'irrigation), mais aussi le terrassement et la création du

bassin de rétention conformément aux préconisations de la déclaration du dossier Loi sur l'Eau.

- Actuellement, Benjamin CHASSON travaille en famille avec sa compagne Florence CHALABREYSSE et ses parents.
 - 3 saisonniers complètent l'effectif
- Les agriculteurs sont pleinement investis dans leur exploitation avec la répartition des tâches suivantes :
 - ✓ Benjamin CHASSON, Chef d'exploitation et, suivi des cultures (récoltes, irrigation, gestion du personnel, ...) commercialisation de l'ensemble de la gamme produite et transport.
Impliqué dans la vie de la filière, il siège en tant qu'administrateur au Groupement salades de Chateaurenard ainsi qu'au Syndicat des Agriculteurs de Chateaurenard.
 - ✓ Florence CHALABREYSSE, secrétaire comptable et partie administrative, suivi des chantiers de récolte et responsable du conditionnement et des livraisons.

La commercialisation de la production est principalement tournée vers les centrales d'achat (80 %) d'AUCHAN France ; le reste de la production est expédiée par camions ou par trains vers Rungis, Communay, Tours, Libercourt, Bordeaux, Strasbourg,... il s'agit de ventes locales et nationales et d'un revendeur possédant des magasins sur l'Ardèche.

- Le site du projet est situé en zone agricole au POS.
- Les parcelles sont situées au lieu dit Chemin des Rouges Section CZ 16, 18, 21, 17, 15, 19, 14, 20, 9, 10 - 13 630 EYRAGUES.

Les exploitants souhaitent renforcer et pérenniser leur exploitation grâce à une diversification raisonnée ; cette croissance est actuellement limitée par le manque de surface couverte dont dispose l'exploitation.

La serre ainsi implantée, permettra notamment grâce à sa hauteur, une meilleure précocité (moins de variations des températures) et une meilleure qualité sanitaire des productions (avec une réduction de la pression des acariens type araignée rouge, thrips ou autre aleurode pour les fraises... entraînant une absence notable de traitement phytosanitaire). La culture sous cette serre accroîtra les rendements ; en effet, cet abri agri-climatique évitera l'avortement au moment de la fructification et permettra de fait, une récolte plus abondante.

Les exploitants envisagent de cultiver des :

- Asperges
- Patates douces
- Herbes aromatiques labélisées Provence
- Salades
- Concombres

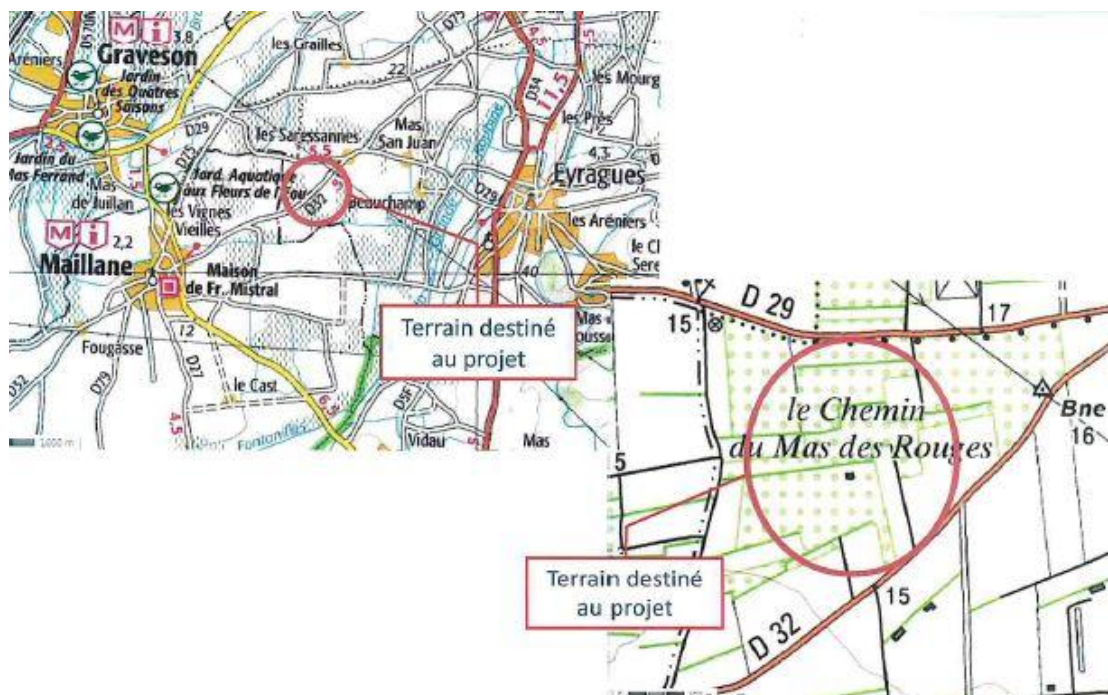
Le mode de culture est traditionnel et raisonné avec un minimum de produits chimiques. Les exploitants favorisent l'utilisation des engrais biologiques d'origine organique suivant une analyse de sol annuelle et les conseils de notre technicienne du Ceta. Ils pratiquent également des techniques ou pratiques culturelles issues de l'Agriculture Biologique Intégrée. A savoir, les engrais verts tel que le Sorgo. Ils pratiquent aussi des essais avec l'Apriel-Ctifl (organismes de recherches) pour l'utilisation d'autres engrais verts (moutarde, vesce, radis fourrager ou sarrasin ...). La solarisation (technique de désinfection solaire des sols) est utilisée sur l'exploitation depuis plus de 15 ans. De plus, en plein champs, comme en abris tunnel, ils pratiquent le désherbage manuel et mécanique en limitant au strict minimum le désherbage chimique.

Les cultures seront irriguées par micro aspersion. Afin de permettre une homogénéité de l'arrosage, avec un suivi des cultures grâce aux tensiomètres installés dans les abris tunnel qui nous permettent de mesurer le taux d'humidité du sol et de fait, permet de calculer au plus juste, l'eau nécessaire à apporter à la culture.

- A terme, 2 emplois agricoles à plein temps seront créés sur ce site.



Vue aérienne du site d'implantation de la serre



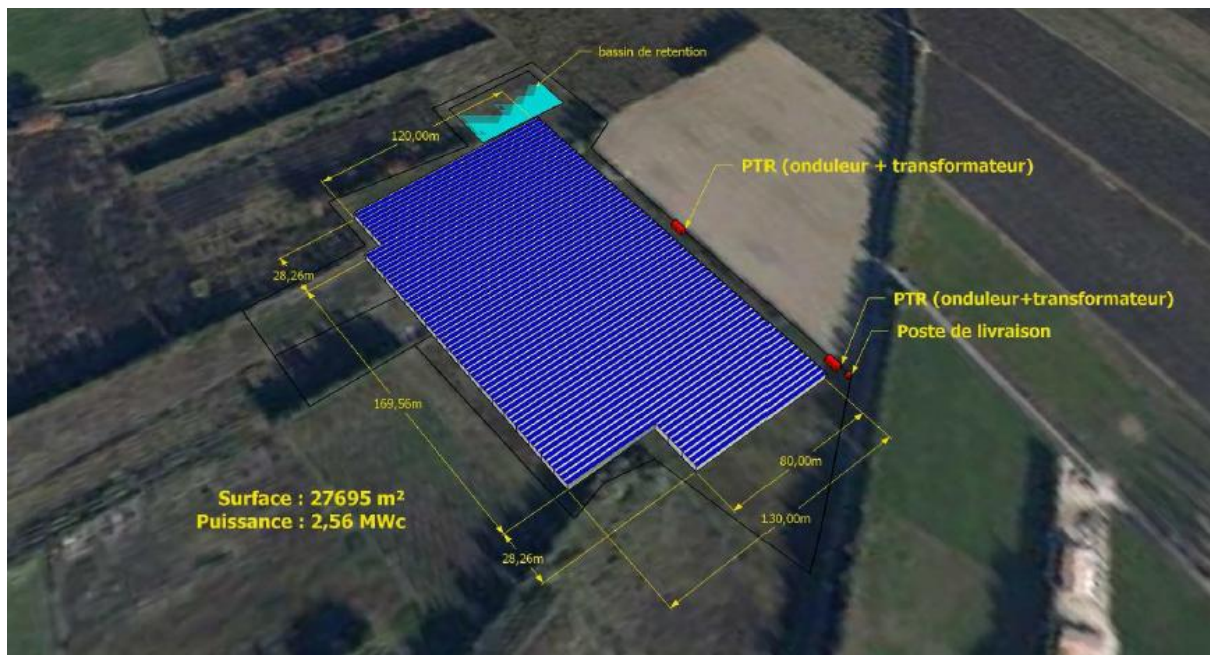
Plan de situation du site du projet



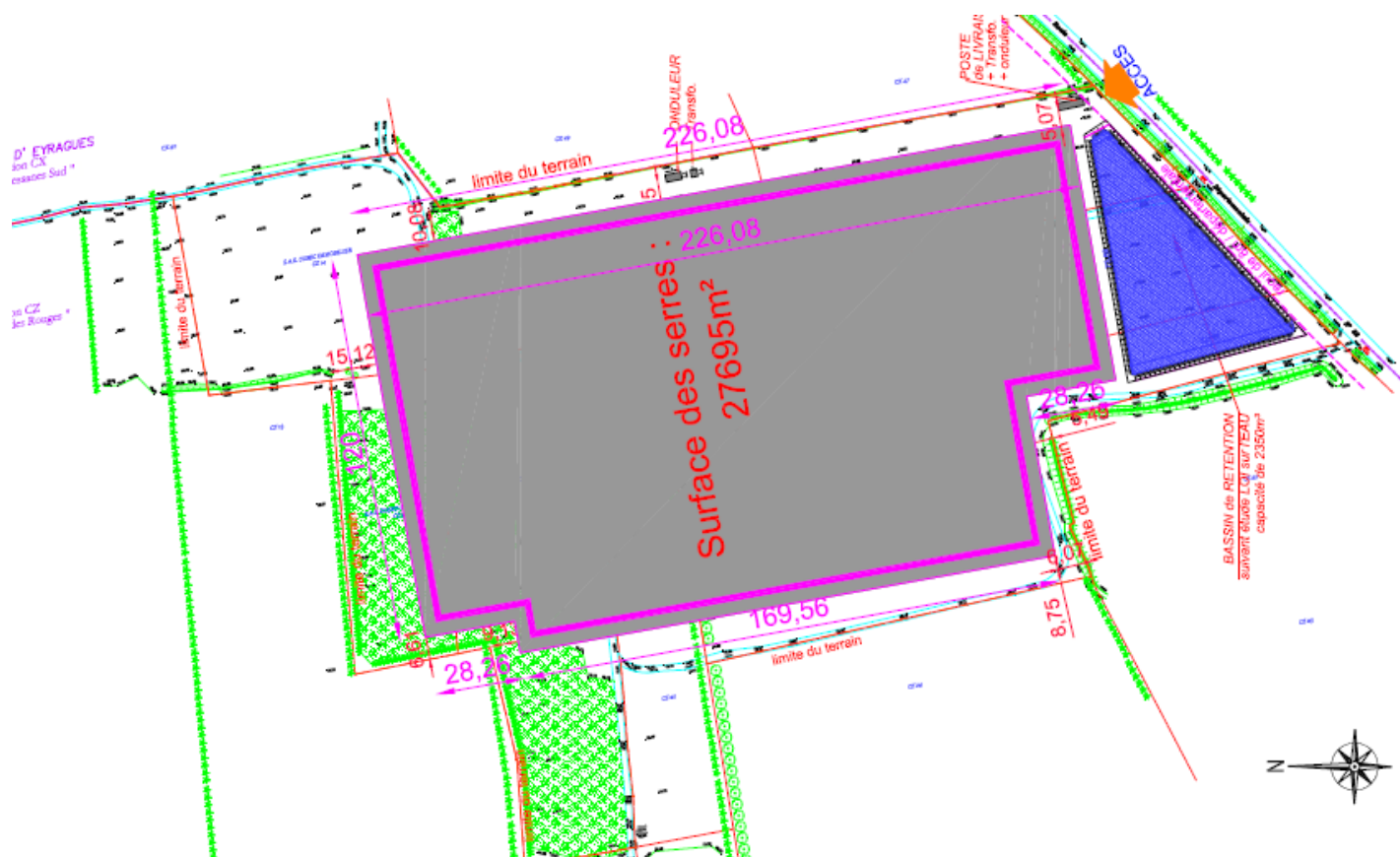
Vue de loin du site d'implantation de la serre

1. QUEL EST LE PROJET ?

- Projet global : agricole + producteur d'énergie électrique = Développement durable et éco-citoyen (moins de rejets de CO² et alimentation électrique de plus de 400 foyers).
- Construction et mise à disposition d'une serre en acier galvanisé, constituée de chapelles en verre trempé sur une surface de 2.76 ha, sur des surfaces de terrains agricoles.
- Mise à disposition de l'outil pour le printemps 2016.
- La société Fonroche Énergies, fabricant de modules photovoltaïques, français dans son usine proche d'Agen, installateur et exploitant de centrales photovoltaïques, prend à sa charge le bâti (structure + fondations de la serre de type « venlo ») en contrepartie de l'exploitation d'une centrale installée sur les pans sud de la couverture, d'une puissance de 2.56 MWc.
- L'agriculteur conserve à sa charge :
 - la préparation du terrain (terrassament),
 - la création et l'entretien du bassin de rétention
 - ainsi que les aménagements intérieurs de la serre et les investissements liés à sa production agricole.
- **Il s'agit d'un investissement agricole réfléchi et important, notamment en termes de pérennité de l'entreprise.**



Plan de la serre implantée sur la parcelle



Plan de masse du projet

2. QUEL EST L'INTÉRÊT AGRONOMIQUE DU PROJET :

Intérêt agricole et agronomique :

- Outil de production plus performant en mode pleine terre. Gommage des aléas climatiques : vents, pluies, contamination, maîtrise des productions.
Températures régulées et moins amplifiées (grâce au volume d'air dans la serre) en général, gel et températures froides en hiver et chaleur agressive en été (semi-ombre) mieux contrôlés.
- Maîtrise de l'hygrométrie, avec un système de micro-aspiration contrôlé et un système d'ouvrants en toiture programmables.
- Evaporation augmentée due au confinement de la serre, ce qui engendrera des économies d'eau.
- Rallongement des saisons printanières et estivales, sécurisation de la production, pas de morte saison entre décembre et mars.
- Utilisation des fongicides considérablement réduite par une meilleure gestion du climat (l'humidité et le vent). De plus, favorisation de l'implantation des insectes endémiques présents sur l'exploitation (Macrolophus Caliginosus, Coccinelles,...) aidant au maintien d'un état sanitaire exceptionnel des plantations, écartant tout recours aux pesticides. Ces prédateurs cannibalisent les pucerons et les punaises, principales causes de problèmes causés aux cultures.
- Lessivage réduit donc apport d'engrais minimalisé. De plus, la culture pleine terre n'induit aucune pollution aux nitrates ni d'eutrophisation des sols (les plants et donc les apports ne se font pas dans la terre mais dans un substrat) car les producteurs pratiquent le « juste ce qu'il faut quand il le faut ». Leur démarche agro-environnementale, s'inscrit dans une logique d'éthique personnelle (parents et futurs parents de très jeunes enfants) et commerciale (forte attractivité pour des « bons produits, beaux et sains »).
- Homogénéité des cultures, amélioration de leur commercialisation et développement du circuit court grâce à une fidélisation de la clientèle tout au long de l'année, diminution des pertes causées notamment par les aléas climatiques.
- Rationalisation de la consommation des terres cultivées par un regroupement des cultures dans une serre monobloc.

- Regroupement des cultures : gain de production, gain de temps, meilleure planification et suivi des plantations et des récoltes.

Intérêt humain

- Amélioration sensible de la pénibilité du travail : les différentes opérations agricoles, notamment la plantation et la récolte se feront à l'aide de machines-outils adaptées. A l'abri des intempéries, la durée de travail sur l'exploitation est augmentée et, le personnel travaillant dans ce nouvel environnement agro-climatique acquière de nouvelles compétences.
- Gain de temps et de productivité car moins de déplacements et donc de fatigue (en début de saison, travail sur 1 site abrité).
- Création de 2 emplois à temps plein (ETP).

3. QUEL EST L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DU PROJET :

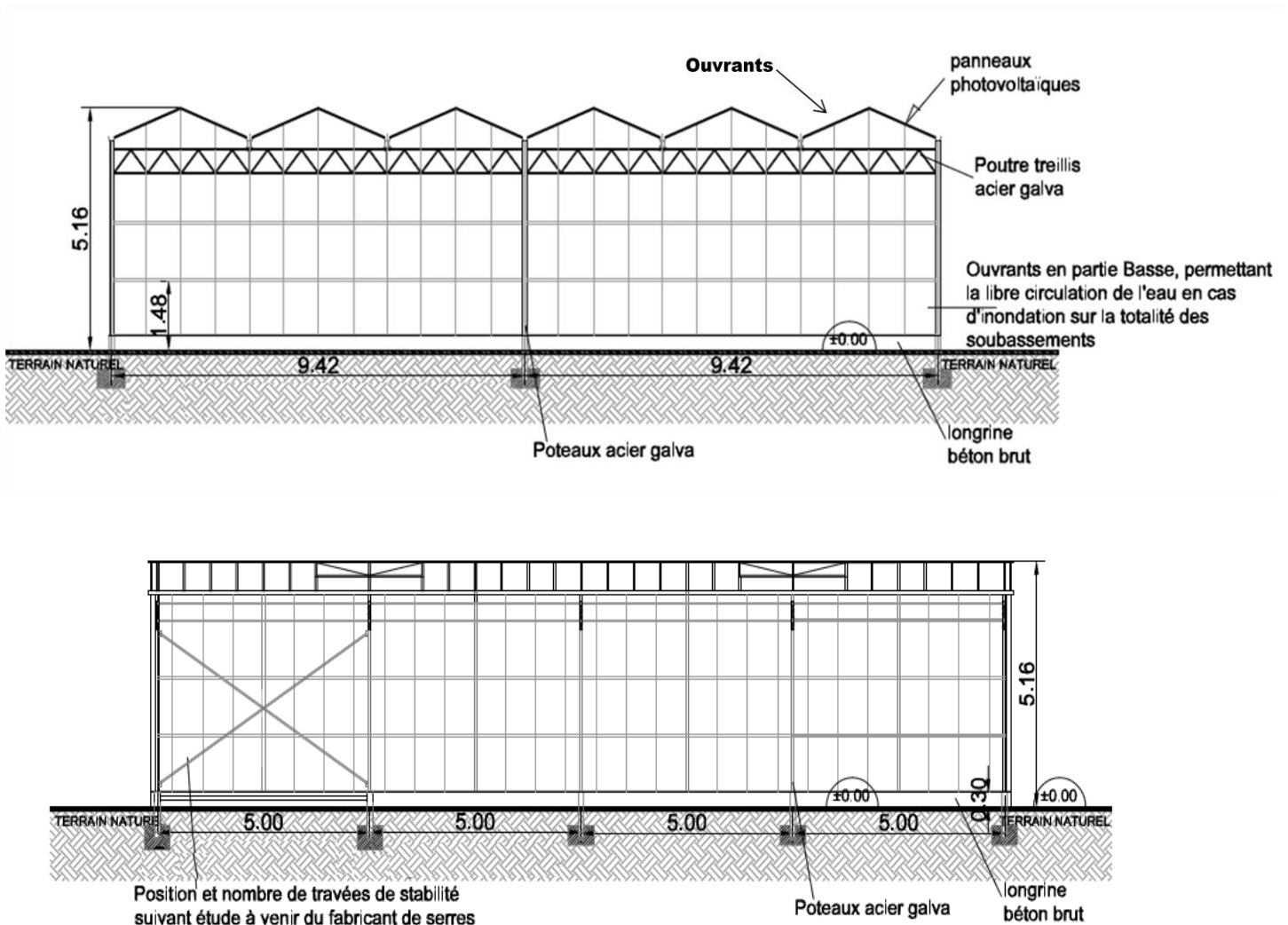
Afin de répondre à une demande extrêmement importante du consommateur de proximité, des grossistes mais aussi des plate-formes de la GMS, l'entreprise a besoin de mettre en place une surface de serre et donc de produire plus, mieux et sain ...

- Optimisation du rendement à l'hectare : assainissement des cultures, plus vigoureuses.
- Activité agricole plus soutenue et accrue, pas de morte saison.
- **Outil évolutif, permet de varier les cultures et les différentes rotations culturales notamment dans le cas de la diversification ; et permet, grâce à la surface développée le repos des sols entre les diverses rotations.**
- Ouverture sur de nouveaux marchés (plus de visibilité de production tout au long de l'année).
- Investissement lourd et impossible à porter par un agriculteur seul :
Pas de redevance versée à l'agriculteur qui prend à sa charge les travaux de terrassement, la création du bassin de rétention et les équipements intérieurs de la serre ainsi que les investissements liés aux cultures (notamment l'installation hors-sol).

4. PRÉSENTATION DE LA SERRE :

i. La construction multi-chapelle :

- La structure acier galvanisé de la serre, recouverte de verre transparent en façade et en toiture nord, reposera sur des fondations béton extérieures, en périmètre sous les parois, avec un muret béton d'une hauteur de 30cm par 25cm de largeur; et sur des fondations intérieures par des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14cm.
- Elle est de volume simple et constituée d'une succession de travées.
- Elle sera pré-assemblée en usine, et montée en moins de 8 semaines.



5. RÉFÉRENCES ET RETOURS AGRICULTEURS

i. Monsieur VIAU – 47 BOE



Monsieur François VIAU produit du cresson dans une serre de 1.2 hectares.

« C'est un outil performant avec une nécessaire adaptation.

Pendant les mois de novembre et décembre, nous avons constaté une baisse de production d'environ 20%, manque rattrapé largement par la suite et surtout en été.

Au final, nous produisons 15 à 20% de plus que dans une serre plastique avec un produit plus qualitatif, plus facile à trier et à conditionner. »

ii. Planasa – groupe DARBONNE - 33 LE BARP



Monsieur Didier DUPRAT,
responsable production dans une
serre de 12.70 hectares

« Nous sommes spécialisés dans la
culture d'asperges blanches et de
framboises dont nous développons
nos propres variétés.

La structure est
parfaitement adaptée au
développement de ces 2 plantes :
Les cycles de production de la
framboise
s'étendent maintenant de mai à
novembre.

Les asperges blanches sont plus
précoces d'environ 15 jours et sont
plus vigoureuses et plus longues.»

**iii. Groupement Maraîcher de la Haute Pommeraie – 44
MACHECOUL**





Monsieur Jean François VINET, Directeur d'exploitation, produit des salades dans une serre de 8.0 hectares.

« Je produis de la Mâche Nantaise dans le bassin de l'Estuaire de la Loire. Notre Groupement est le leader de la production maraîchère sur le bassin Nantais et nous avons su conserver l'authenticité de cette variété de salade et un savoir-faire ancien.

Les cycles sous ce type de serre ne sont pas perturbés et sont même pérennes. Nous réalisons 7 à 8 cycles par an.

Par ailleurs, nous avons aussi développé la culture du muguet dont la croissance est facile à maîtriser sous cette structure. »

Fin 2013, 44 hectares de serres agricoles avec une toiture photovoltaïque étaient en exploitation. D'ici fin 2014, 30 hectares supplémentaires seront cultivées et cet outil performant, en évolution constante, recueille l'avis favorable du Ministère de l'environnement lors des appels d'offre Gouvernementaux (100% de lauréats au dernier Appel d'offre CRE).